



263370

POSTULAT

Auteur	PS, par Aude Rapin et Samuel Jacquier
Objet	APEA : besoin de renfort immédiat !
Date	05/05/2025
Numéro	2025.05.139

Submergées par l'accumulation des dossiers, anciens et récents, les APEA peinent à faire face à la demande avec des effectifs largement insuffisants.

Dans une société traversée par des crises multiples, des centaines de situations s'ajoutent chaque année à un stock déjà conséquent, tandis que la complexité des affaires augmente.

À cela s'ajoute la charge des anciens dossiers hérités des APEA communales, souvent encore non clôturés, qui alourdissement davantage la gestion quotidienne.

Cette réalité a pour effet direct l'allongement des délais de traitement et donc, de prise en charge tardives de certaines situations pourtant urgentes.

Les conséquences humaines de ce dysfonctionnement sont lourdes : souffrance, précarité, sentiment d'abandon, touchant précisément les personnes les plus vulnérables de notre société.

De leur côté, les équipes, constamment sous pression, travaillent dans l'urgence pour tenter de combler un retard devenu structurel et patissent directement de cette situation. Un nombre important d'absences et de départs continue d'être constaté.

Force est de constater que cette surcharge chronique met non seulement en péril la viabilité des APEA dans leur ensemble, la population, la santé ainsi que l'engagement des professionnels.

Conclusion

Au vu de cette situation d'urgence, il est demandé au Conseil d'État de proposer des mesures concrètes pour renforcer les équipes par :

- La création de nouveaux postes, respectivement via l'augmentation des taux de travail;
- Un soutien administratif et comptable complémentaire;
- Un plan d'amélioration des conditions de travail du personnel.